



Descriptif du module 6

Domaine : Santé

Filière : Ostéopathie

Orientation :

1. Intitulé du module	Travail de Master 2	2026-2026
Code : S.OS.SO.1306.FD.26	Type de formation : ☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...	
Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autres : ...	Caractéristique : ☒ Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.	
Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Autres : ...	Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☒ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps ☒ Semestre d'automne ☐ Autres : ...	

2. Organisation

Crédits ECTS

5

Langue principale d'enseignement :

- | | |
|--|---|
| ☒ Français | ☐ Italien |
| ☒ Allemand | ☒ Anglais |
| ☐ Autres : ... | |

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : ☐ Am1 ☐ Am2 ☐ Am3
 B. Rôle Communicateur-trice : ☐ Bm1 ☒ Bm2 ☒ Bm3
 C. Rôle Collaborateur-trice : ☒ Cm1 ☒ Cm2 ☒ Cm3 ☒ Cm4
 D. Rôle Manager : ☐ Dm1 ☐ Dm2 ☐ Dm3
 E. Rôle Promoteur-trice de la santé : ☐ Em1 ☐ Em2 ☐ Em3
 F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : ☒ Fm1 ☒ Fm2
 G. Rôle professionnel-le : ☒ Gm1 ☒ Gm2 ☒ Gm3

L'objectif de ce module est de permettre aux étudiant-e-s de :

- renforcer leur aptitude à transférer des connaissances issues de la recherche scientifique à leur pratique ostéopathique.

À la fin de ce module, les étudiant-e-s devraient être capables de :

- proposer des solutions à des situations cliniques complexes en identifiant la littérature scientifique propre à informer leur processus de décision clinique ;
- faire preuve d'autonomie et de créativité dans leur manière de résoudre un problème clinique ;
- démontrer une capacité autoréflexive quant à leurs connaissances et leur niveau de compréhension de façon à élaborer un plan de développement professionnel adapté.

5. Contenu et formes d'enseignement

Ce module correspond au contenu du Module Travail de Master 2 (MTM2) durant le 1^{er} et le 2^{ème} semestre du MSc Ost. Le module est divisé en deux parties (**Tableau 1**) :

PARTIE 1 – Résolution de cas clinique

En s'appuyant sur des données issues de la recherche scientifique, les étudiant-e-s devront rédiger un exercice de résolution de cas clinique (évaluation formative) et deux résolutions de cas clinique (évaluation sommative) sur des situations rencontrées dans leur pratique professionnelle.

PARTIE 2 – Pratique réflexive

Partant des deux résolutions de cas clinique soumises pour évaluation sommative, les étudiant-e-s devront rédiger un résumé réflexif en expliquant ce que ces cas cliniques leur ont apporté sur le plan professionnel et les besoins de formation qu'ils leur ont permis d'identifier.

De plus amples détails figurent dans le livret d'étudiant-e et la plateforme [Cyberlearn](#).

	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29-37
1 ^{ère} année	Module 3 - MTM1: partie 1																Module 3 - MTM1: partie 2												Module 3 - MTM1: partie 3															
2 ^{ème} année	Module 6 - MTM2																																											
	Module 9 - MTM3: partie 1																																											
																	Module 9 - MTM3: partie 2																											
																													Module 9 - MTM3: partie 3															
																													Module 12 - MTM4															

Tableau 1 Structure des sous-modules par année pour le projet « Travail de Master »

Modalités pédagogiques : ☒ Cours magistraux ☒ Ateliers ☒ Self-learning

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : ☐ Oral ☐ Examen écrit ☐ QCM ☐ QAD ☒ Dossier écrit ☐ Pratique

La présence à tous les cours est obligatoire (> 80%).

7. Modalités de remédiation et de répétition

☒ Remédiation possible

☐ Pas de remédiation

Remédiation : Appréciation ECTS = FX

Modalités : La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient l'appréciation F.

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière ainsi que l'exmatriculation.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

9. Bibliographie

Cf. Plateforme [Cyberlearn](#)

10. Enseignant-e-s

Manon Dobler
Alexandre Nono

Nom du/de la responsable de module :
Manon Dobler

Descriptif validé le

14 septembre 2026

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

